

COMPTE-RENDU DU MARDI 26 OCTOBRE 2021

	Norguet Sylvie	Breton Patrice	Pain Stéphane	Desvaux Philippe	Moyer Franck	Bertin Cyrille
Présent	x	x	x	x	x	x
Absent						
Excusé						
Pouvoir						
	Corbin Martine	Provost Annick	François Elodie	Lucas Thierry	Wojnar Loïc	
Présent		x		x	x	
Absent						
Excusé	x		x			
Pouvoir			Mme Norguet Sylvie			

Secrétaire de séance : M. Wojnar Loïc

1) Cérémonie du 11 novembre

La préfecture (par mail du 21 octobre 2021) nous informe que les cérémonies officielles ne font pas partie des activités soumises au passe sanitaire conformément à l'article 47-1 du décret n°2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire.

En revanche, si elles sont suivies ou accompagnées de restauration (buffet ou cocktails), **l'application du passe sanitaire s'impose de manière impérative**, pour cette seule séquence, qu'elle se déroule assis ou debout, en extérieur ou en intérieur.

Il nous est demandé de veiller au strict respect des règles sanitaires et des gestes barrières dans leur organisation et déroulé.

Les membres présents décident d'organiser la cérémonie du 11 novembre avec un vin d'honneur et de respecter les consignes reçues de la préfecture. Rendez-vous devant la mairie à 11 h.

2) Demande de subvention DSR 2022 – Travaux de voirie rue du Coudray rue de la Fontaine

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la dotation de solidarité rurale pour l'année 2022 relatif aux travaux de voirie rue du Coudray et rue de la Fontaine. Le montant est estimé à 223 480 € HT. Pour la rue de la Fontaine, plusieurs membres du conseil municipal se posent la question sur le fait de la mettre en sens unique. Le conseil municipal, après quelques semaines après les travaux, verra l'état des bas-côtés avant de prendre une décision.

3) Création poste de rédacteur

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un agent, actuellement adjoint administratif principal 1^{re} classe, a été inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur par voie de promotion interne par décision du Président du Centre de Gestion de Loir-et-Cher par arrêté n°21-047 du 27 septembre 2021.

Afin de nommer l'agent à ce grade, Madame le Maire propose au conseil municipal de créer un poste de rédacteur territorial à 24/35^{ème}.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création du poste de rédacteur territorial à compter du 1er novembre 2021, après accomplissement des mesures de publicité, et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

4) Questions diverses

- Point SIVOS

M. Pain Stéphane vice-président du SIVOS a donné un compte-rendu sur les réflexions des membres du SIVOS concernant la réorganisation des cantines suite au départ en retraite de la cantinière de Marcilly-en-Beauce au 1^{er} janvier 2022. Plusieurs pistes sont étudiées et précise qu'à ce jour que rien n'est décidé et aucun personnel n'a eu de confirmation sur les nouveaux horaires de travail. Les membres du bureau se réunissent le 10 novembre prochain afin de statuer sur ce dossier.

- **DIVERS**

Mme le Maire donne lecture de 3 courriers d'agriculteurs exprimant leur mécontentement suite à la pose des panneaux « d'interdiction aux véhicules à moteur » du chemin qui relie la route d'Ambloy à la rue du Bas Bourg.

Mme le Maire précise que ce chemin n'était pas répertorié comme chemin rural et n'avait pas de numéro de cadastre, qu'une dénomination et un numéro ont été mis récemment en réunion de conseil municipal suite à la mise à jour de la cartographie.

Les membres présents ont longuement dialogués sur ce sujet. M. Breton, après réflexion, indique qu'effectivement cela peut être une erreur de décision. Il n'y a pas eu de nouveau vote à ce sujet.

- M. Wojnar souhaite qu'une information soit faite aux administrés suite à l'achat et la pose du défibrillateur. Mme le Maire l'informe que l'écho de Villiersfaux est prêt et que l'information va être donnée.

Séance levée à 21 h 45



Le secrétaire de séance,

Loïc Wojnar

Affiché le 29/10/2021